

## Modèle d'invitation à l'expression d'intérêt

Le Bureau pays d'ONU Femmes en Côte d'Ivoire est en cours d'identification des parties prenantes potentielles pour la mise en œuvre de son programme « **Gouvernance, paix, sécurité, action humanitaire, Planification et budgétisation sensible au Genre** ».

### 1. Introduction

Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes est affirmé dans la Constitution ivoirienne, en termes de participation aux sphères de décision. Les femmes, bien que constituant 48,4% de la population (RGPH 2014), restent minoritaires et sous-représentées dans les instances de décisions essentielles affectant leur vie.

Elles rencontrent des difficultés à influencer le processus politique en Côte d'Ivoire et sont victimes de discrimination au sein des différentes structures politiques. Bien qu'elles jouent un rôle important au sein des partis politiques en tant que conseillères, elles n'émergent pas en tant que leaders des partis politiques. Ainsi, l'Assemblée nationale compte 33 femmes sur 255 membres (11,37%) ; dans les collectivités locales, on compte 16 femmes sur 201 maires, et 1 femme sur 31 présidents de conseils régionaux (3,22%).

En politique, elles ne sont pas visibles dans les processus décisionnels des partis politiques et souvent poussées à se présenter en tant que candidates indépendantes. La prédominance des hommes au sein des partis politiques du pays constitue donc un défi majeur car même si les dirigeants politiques admettent que leur victoire aux élections est due à l'immense travail réalisé par les femmes, ils restent réticents à placer celles-ci sur leurs listes ou même à entreprendre des actions positives à même d'assurer la représentation des femmes dans les organes élus.

La loi sur la représentation des femmes dans les assemblées élues de 2019 et son décret d'application adopté en 2020 grâce au soutien d'ONU Femmes sont des leviers qui ont été actionnés pour relever le défi de la faible participation politique des femmes lors des dernières élections législatives de 2021. Toutefois, malgré l'existence de cette loi et de son décret d'application, le taux de candidatures et de femmes élues reste faible et en deçà des 30% recommandé par la loi et par le Programme d'Action de Beijing.

Au regard de ces données, il importe de mettre en place des stratégies nouvelles et efficaces pour corriger ces inégalités et contribuer à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire.

Onu femmes comptant sur le rôle précieux que peut jouer la société civile dans l'atteinte de cet objectif, procède à la sélection des organisations de la société civile ayant les capacités pour la réalisation de projets en lien avec sa Note Stratégique 2021-2025, sur toute l'étendue du territoire ivoirien.

### 2. Résultat escompté

Les partenaires sélectionnés devront contribuer à atteindre le résultat suivant :

**RÉSULTAT 2** : Les systèmes de gouvernance sont plus inclusifs, responsables, efficaces et disposent de données de qualité, et les gens vivent dans un environnement où l'État de droit, les droits du travail,

l'égalité des sexes, la paix et la sécurité sont respectés et effectifs.

**3. Competences:**

Les candidatures doivent avoir de l'expertise dans l'un des domaines d'intervention suivants :

- Gouvernance, Participation politique des femmes
- Femmes, Paix, Sécurité et Humanitaire
- Psychologie, Socio-anthropologie
- Droits de l'homme dont ceux relatifs aux personnes handicapées et Etat de droit